



## AVIS PUBLIC

### Vente à l'encan de biens non réclamés

Conformément aux articles 461 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et aux articles 942 et suivants du Code civil du Québec (L.Q. 1991, c. 64), avis public est, par les présentes, donné que la Ville de Trois-Rivières fera vendre à l'encan 61 véhicules routiers **jeudi le 14 octobre 2021** à compter de **8 h 30** à la fourrière située au 5000 de la rue Saint-Joseph à Trois-Rivières.

Il s'agit de véhicules routiers qui ont été perdus, oubliés ou sont sans maître, qui ont été recueillis par la Direction de la police, qu'elle détient depuis au moins 60 jours et que personne n'a réclamés.

La Ville ne s'engage pas à vendre tous ces biens et elle se réserve le droit d'en ajouter d'autres le jour même de l'encan.

Les biens qui seront achetés devront être payés en argent comptant et leur acquéreur devra en prendre possession la journée même après avoir fait le transfert de propriété à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Les taxes applicables lors de la vente, le cas échéant, seront ajoutées au prix offert pour l'achat d'un véhicule. Tous seront vendus sans aucune garantie. La Ville ne garantit pas que ces véhicules pourront être remis sur la route.

Cet encan sera dirigé par le bureau de huissiers de justice « Carpentier, huissiers de justice inc. ».

Pour plus d'information, les personnes intéressées doivent communiquer avec M. Stéphane Carpentier de « Carpentier, huissiers de justice » au numéro (819) 379-9288.

N.B.: Les biens ci-dessus identifiés pourront être examinés de 8 h à 8 h 30 à l'endroit où ils seront vendus.

Trois-Rivières, ce 2 octobre 2021.

Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière